

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4173 - Mercredi 27 Juillet 2022 - Prix : 200 Fc

CHANGE EURO-KMF

## Le taux reste inchangé 491,96775 FC pour 1€



**AFFAIRE ME IDRIS :**

### Le conseil inflige à Me Idriss un mois de suspension

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 31 Juillet 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 27mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 00mn**

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



*Plusieurs sages femmes d'Anjouan ont suivi pendant deux jours une formation à la prise en charge du nouveau né à la naissance. Cette formation a pour but de former les professionnels de santé concernés aux premières minutes de réanimation du nouveau né par stimulation et d'aller vers la mortalité évitable.*

## SANTÉ MATERNELLE / ANJOUAN

# Une douzaine de sages femmes formées à la prise en charge du nouveau né



Un atelier de deux jours est tenu dans un hôtel à Mutsamudu du 25 au 26 juillet pour outiller les sages-femmes sur les techniques de prise en charge des premiers soins des nouveau-nés. L'objectif de cette formation n'est rien d'autre que la consolidation pérenne des fondamentaux de la réanimation de la première minute de vie du nouveau-né. L'objectif spécifique est renforcer les capacités des sages-femmes qui exercent dans les hôpitaux de l'île. « Spécifiquement, on forme des professionnels de santé concernés pour mener à bien les premières interven-

tions de réanimation du nouveau-né », indique François Herry, formateur.

Cette formation financée par

l'AFD et mise en œuvre par Expertise France en partenariat avec le ministère de la santé cible s'est fait à Ngazidja et Mohéli la semaine

dernière. « On sait qu'aujourd'hui il y a une politique nationale qui est de réduire la mortalité chez l'enfant de moins de 5 ans. Notre objectif est d'abord d'aller vers la mortalité évitable, c'est-à-dire les premiers soins chez l'enfant tout venant et qui peuvent être améliorés », rappelle le formateur, avant d'ajouter que « les études ont montré que cette formation qui emploie un minimum de moyens et qui nécessite très peu d'équipements techniques atteint une proportion relativement importante de cette population cible ».

Ces premiers acteurs qui prennent en charge le bébé ont été formés sur les usages de séquences systématisées, efficaces et uniformes de prise en charge du nouveau né, la

facilitation d'une auto-évaluation et une hiérarchisation des besoins et des outils à mettre en place en rapport avec cette problématique. « On parle de la simulation, chose qui sauve près de 99% de nouveau-nés. Cette formation est destinée à des expérimentées et professionnelles pour le bien être des nouveau-nés », avance Fatima Halidani, la doyenne des sages-femmes.

Pour rappel, le projet CoReg a pour objectif d'améliorer de manière pérenne l'offre de soin en Union des Comores à travers le renforcement de la coopération régionale en santé notamment via les opérateurs de Mayotte et de La Réunion.

Nabil Jaffar

## SOCIÉTÉ

# Les mohéliens de Mayotte à la rescousse du centre de santé de Wanani

*Le centre de santé de district (CSD) de Wanani à Mohéli a bénéficié samedi dernier d'un don de matériel sanitaire venant des mohéliens résidant à Mayotte, pour faciliter la prise en charge des patients dans ce district sanitaire du chef-lieu de la région de Djando. Ce geste de solidarité est salué par les responsables du centre. Ces derniers n'ont toutefois pas manqué d'exprimer leurs doléances pour d'autres besoins, afin de renforcer la qualité des soins dans*

*cette structure médicale locale.*

Des centaines de cache-nez médicaux ont été remis ce samedi 23 juillet aux agents du CSD de Wanani. C'est une aide octroyée par les mohéliens de Mayotte pour améliorer la prise en charge des patients dans ce centre de santé de Wanani. Ce don, selon les bénéficiaires, vient à point nommé, car le besoin de ce genre de matériel se fait sentir pour renforcer la sécurité du

personnel et de leurs patients.

Les responsables du CSD saluent cette initiative tout en sollicitant leur soutien une fois de plus pour des équipements, notamment des lits pour les hospitalisations. « Nous sommes toujours ouverts à toute sorte d'aide car nous aimerions mieux répondre aux besoins de nos patients surtout ceux qui nécessitent une hospitalisation » précise Nouria Mourdi Ali, la major de ce CSD après ses remerciements.

Dans ce centre de santé de dis-

trict, les patients se trouvent dans l'obligation de faire des aller et retour pour leurs traitements par manque de lits. Ce qui est loin d'être rassurant en cas d'une complication une fois à la maison. « Ce geste est certes important toutefois il faut savoir aussi que dans notre district nous avons une insuffisance de matelas, de lits, et autres matériels, donc si aujourd'hui vous pensez nous aidez, il est aussi nécessaire de vous exprimer nos doléances » a-t-elle poursuivi.

L'une des priorités du Ministère de la santé et de ses différents partenaires est de s'assurer d'une meilleure prise en charge des patients. La réponse à cette question des lits pourrait contribuer à atteindre cet objectif. A noter que les mohéliens de Mayotte ont joué un rôle crucial dans la lutte contre la covid-19 en matière d'équipements destinés aux différents centres de districts de l'île et au CHRI de Fomboni.

Riwad

## SANTÉ PUBLIQUE

# Validation du plan d'action national contre la résistance aux antimicrobiens

*Hier, à l'hôtel Retaj, s'est tenu un atelier pour la validation politique du plan d'action national multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) avec la participation des ministres de la santé et de l'Agriculture.*

Pour information, la RAM est la survenue d'une résistance d'un micro-organisme vis-à-vis d'un médicament antimicrobien auquel il était sensible au paravent. Elle concerne un large éventail d'agents infectieux de nombreux secteurs dont la santé humaine et animale, l'agriculture, la sécurité des aliments, l'environnement, l'hydraulique et l'assainissement. Actuellement, la RAM est reconnue comme une grande menace pour ces différents secteurs à cause des projections d'experts qui la mettent au premier rang des préoccupations futures avec un regret de dix millions de décès annuels si des mesures effica-

ces ne sont pas mises en œuvre par les états.

On observe une augmentation progressive et rapide de la RAM, contrairement à la production de nouveaux médicaments antimicrobiens, une interrelation importante entre les humains, les animaux et l'environnement et un impact important de la RAM en termes de morbidité, mortalité et sur le plan socio-économique. Un petit rappel historique montre que dans la période de mai à juin 2015, les institutions onusiennes, l'OMS, la FAO et l'OMSA constituant la tripartite à laquelle le PNUE a rejoint de nos jours, ont approuvé un plan d'action mondiale (PAM) pour combattre la résistance aux antimicrobiens avec le principe général basé sur l'approche: « Un seul monde, une seule santé ».

Les résultats de l'évaluation externe conjointe (EEC) des principales capacités effectuée en Union des Comores ont montré l'inexistence des

capacités du Réseau de Surveillance International (RSI) dans les domaines de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Du 13 au 17 juin 2017, le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (AFRO) a entrepris la formation des points focaux nationaux de 19 pays dont les Comores pour les encourager et apporter un appui technique sur l'analyse situationnelle et l'élaboration d'un Plan d'Action National (PAN) de lutte contre la RAM conforme au PAM.

Le leadership du ministère en charge de la santé à travers la Direction de la lutte contre les maladies couplé aux soutiens techniques et financiers de l'OMS et la Banque Mondiale à travers le projet COM-PASS ont abouti à un meilleur plaidoyer stimulant l'ardeur des uns et des autres pour la réalisation de cette activité. Cet atelier de validation a été précédé par l'organisation d'une retraite, de 17 cadres du 14 au 20 juillet 2022 à l'Hôtel Golden Tulip et



qui a été suivi par l'élaboration proprement dite du PANM et du texte réglementaire de la gouvernance.

La validation politique du PANM et du texte réglementaire de sa gouvernance constituent un véritable levain d'attraction et une stimulation des Partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des objectifs à travers des résultats de qualité. La mise en œuvre du PANM de lutte

contre la résistance antimicrobienne facilitera également l'atteinte des ODD, en particulier les objectifs 3 et 6 qui visent à garantir la bonne santé et le bien être et l'approvisionnement en eau propre et assainissement ainsi que la réalisation d'une couverture universelle en soins de qualité.

Mmagaza

## CHANGE EURO-KMF

## Le taux reste le même 491,96775 FC pour 1€

*Ces derniers jours, pour échanger un billet de 100 euros, il faut ajouter 2000 FC au lieu de 1000 FC les mois précédents. Pourtant au niveau des institutions financières, rien n'a changé. Et la Banque Centrale des Comores parle d'une arnaque pure et simple.*

C'est la panique. Dans certaines boutiques tout comme dans les marchés, la valeur d'un euro se négocie en violation du taux de change en francs comoriens. Aujourd'hui, pour faire la monnaie de 50 euros, il faut ajouter 1000 FC au lieu de 500 FC, selon certains commerçants, alors que, pour les

institutions financières, aucun changement n'a été opéré. Le taux de change reste fixé à 491,96775 ou 492 FC. Une source de la Banque centrale des Comores (BCC) affirme qu'il n'y a pas eu de changement de parité entre l'Euro et le KMF. « Des rumeurs malveillantes laissent croire une chute de la valeur de l'euro. Le taux reste le même 491,96775 FC pour 1€ », avance une source de la BCC.

Selon certains commerçants, la valeur d'un euro estimée à 492 francs comoriens (491,96775), aurait chuté et serait à 460,66 francs comoriens. Des pratiques dénoncées par la Banque Centrale des Comores. En temps normal, pour

échanger 50 euros en francs comoriens, on devait ajouter 500 FC pour avoir la valeur exacte de 25.000 FC. Sinon, on rendait 24.500 fc. Actuellement, il en faut 1000 FC pour 50 euros. Et 2000 FC pour 100 euros. « Il faudrait que les gens aillent auprès des établissements agréés pour faire leur opération de change. D'ailleurs le fait de le faire hors de ce circuit, présente le risque de se retrouver avec des faux billets », montre-t-il.

La Bcc a tenu à préciser que depuis l'avènement de l'euro jusqu'à aujourd'hui, il n'y a jamais eu de changement de sa valeur. « Le taux de change reste à 491,96775. Mais s'il y'a un éventuel changement,

cela doit être dans le secteur informel », indique cette source, rassurant que « rien n'a changé dans les banques et les institutions financières ». Notre interlocuteur montre que depuis quelques années, la BCC a donné des autorisations pour l'ouverture d'agences bancaires et des réseaux de sous agents pour faciliter les opérations de change et de transfert. « Nous comptons aujourd'hui 127 agences bancaires y compris les caisses des IFD. Et plusieurs bureaux de sous agents qui travaillent avec les banques et les sociétés de transferts d'argent. Il faudrait que la population aille vers ces établissements agréés pour leurs opérations de change et de transfert

». Et d'ajouter que « C'est un commerce informel non autorisé qui est passible de sanction ».

La pratique commence à faire ses victimes. Plusieurs personnes sont contraintes d'ajouter les 2000 FC sur les 100 Euros pour avoir son 50 000 FC. Et ce n'est pas tout. La notabilité refuse de percevoir en euros les sommes d'argent versées dans le cadre des festivités des grands mariages sans doute pour éviter que les montants annoncés ne collent pas à leurs valeurs réelles en francs comoriens. Il est temps que l'autorité compétente se réveille pour prendre les choses en main.

Andjouza Abouheir

AFFAIRE ME IDRIS :  
Le conseil inflige à Me Idriss un mois de suspension

Conseil de l'ordre. (Photo d'archive)

*Fin de l'attente, le conseil de l'ordre a rendu son verdict. Il sanctionne Me Idriss Mze Moegni d'un mois d'interdiction temporaire d'exercice de la profession d'avocat.*

Après deux semaines d'attente, le conseil de l'ordre des avocats a donc pris sa décision et sanctionné lundi 25 juillet dernier, Me Idriss Mze Moegni d'un mois d'interdiction temporaire d'exercice de la profession d'avocat. Un verdict qui laisse perplexe un de ses confrères. Joint par nos soins, Me Fahardine Abdoulwahid

Mohamed est encore sous le choc. « Je m'attendais à un avertissement et non une sanction », lance-t-il, avant d'ajouter que « le mal est fait, mais mon confrère n'a jamais causé de tort à la profession. Il est connu pour son comportement exemplaire envers nous tous, envers les magistrats. Et compte tenu de ce qu'il a fait, je crois qu'un avertissement aurait dû suffire », précise-t-il.

Rappelons que le conseil de l'ordre a siégé le 13 juillet dernier en matière disciplinaire pour statuer sur cette affaire. Me Idriss est privé de plaidoirie par une décision commune de la haute juridiction. Au cours

du procès Faina le 23 mai dernier, il avait traité le procureur de la République de « petit procureur ». Celui-ci lui avait interdit de réciter des versets coraniques dans sa plaidoirie. Et comme si cela n'était pas suffisant, le procureur général près la cour d'appel a remis une couche supplémentaire à cette affaire. Ce dernier a saisi le conseil de l'ordre en matière disciplinaire pour statuer sur ce cas ainsi qu'un avis de poursuite au pénal pour des propos diffamatoires et des injures publiques et outrage à magistrat.

Andjouza Abouheir

## CONFLIT HOANI-SONEDE

## Après 5 jours de garde à vue, ils sont libérés et placés sous contrôle judiciaire

*Les 6 personnes interpellées dans le cadre du conflit entre Hoani et la SONEDE ont retrouvé leur liberté sous condition, ce lundi après avoir passé 5 jours de garde à vue à la gendarmerie. L'ancien réseau d'adduction d'eau de Hoani a été rétabli cette fois-ci, par la société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau. Un ouf de soulagement pour la population locale. Cependant, il est trop tôt de parler de fin de conflit car le village de Mbatsé, l'initiateur du projet n'a toujours pas d'eau.*

Deux femmes et quatre hommes dont l'ancien gouverneur Mohamed Archad ont passé plus de 6 heures de temps de 11 h jusqu'à 17h ce lundi au bureau du juge d'instruction après 5 jours de garde à vue. Plusieurs personnes qui soutiennent la cause de Hoani étaient aux alentours du tribunal de Fomboni, éloignées des forces de

l'ordre pour éviter des éventuelles dérapages.

Finalement ils ont été tous libérés sous conditions. D'abord, aller régulièrement pointer chez le juge pour marquer leur présence régulière dans l'île. Ensuite maîtriser les agissements à Hoani. Ici des manifestations étaient prévues se dérouler à Fomboni ce lundi matin mais ces contestataires qui n'avaient pas d'autorisation comme d'habitude, ont été refoulés par la force de l'ordre dès l'entrée de Fomboni à Mbouyou wa madji.

« Là je risque ma vie pour prendre de l'eau dans mon village. Sommes-nous le tiers monde ? Les hoaniens sont aussi des comoriens » lit-on sur l'une des banderoles brandies par ces jeunes qui n'ont pas pu manifester à Fomboni. Sur la rivière de Hoani où ils étaient réfugiés, l'on peut lire aussi « libérez nos pères et nos mères. Ils ont juste voulu nous donner de l'eau à boire ».

La joie était immense dans la nuit de ce vendredi à Hoani où la population a accueillis les siens après 5 jours de garde à vue mais aussi parce que l'eau a commencé à couler dans les robinets après réparation par la SONEDE cette fois-ci. La dernière réparation, pour rappel, n'était pas autorisée par les autorités, l'une des raisons des interpellations.

Est-ce pour dire que c'est la fin du feuilleton ? Il est trop tôt de le dire, car le voisin Mbatsé, porteur de ce projet d'addiction d'eau qui se voulait très prometteur, sous financement du PNUD n'est toujours pas servi. Il se débrouille à partir d'un ancien réseau qui n'arrive pas à suffire. 140 m de tuyaux qui relaient Mbatsé et le bassin du nouveau réseau ont été saccagés depuis Hoani. Les autorités de l'île ont du pain sur la planche pour arriver à un réel apaisement dans cette commune de Moimbassa.

Riwad



## FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE

## Olympique de Moroni, à jamais les premières

En vue de la deuxième édition de la ligue des champions féminine, la CAF organise dans les six zones qui la compose des tournois qualificatifs. Dans la zone COSAFA, 6 clubs sont concernés, dont le club de la capitale Olympique de Moroni.

Pour la première fois de l'histoire, un club féminin comorien va prendre part à une compétition organisée par la CAF, en l'occurrence les préliminaires de la ligue des champions. Les protégées du président Said Ali Sultan feront face dès le 9 août au Green Buffaloes championne de la Zambie. Placées dans le groupe B, les filles de la capitale croiseront le fer pour leur deuxième match avec les Young Buffaloes championne de l'Eswatini le 11 août au Sugar Ray Xulu Stadium de Durban.

Dans l'autre groupe (A), les championnes en titre, les Sud Africaines du Mamelodies Sundowns feront face quant à elles



au club Mozambicain du Costa Do Sol et les championnes du Botswana, Double Action Ladies. Faut-il rappeler que lors de la première édition, les Sud Africaines

ont fait un parcours magnifique, qui a abouti en finale par leur victoire au Caire face au club Ghanéen du Hasaacas Ladies.

Les trois équipes de chaque

groupe se rencontreront et le leader de chaque groupe se qualifiera pour la finale prévue le 13 août, toujours à Durban. Les deuxièmes se feront face pour un match de classement le

même jour. Quelles sont les chances de voir les olympiennes se qualifier pour la phase finale, elles sont minimes si on veut rester réalistes. Toutefois, le bon parcours des coéquipières de Hairiat Abdourahmane (Maradona) en championnat régional avec zéro défaite concédé et une phase nationale remportée haut la main, laisse présager des bonnes prestations pour cette première pour une équipe féminine comorienne.

Cette participation comorienne ne peut qu'être bénéfique au football féminin dans son ensemble, car elle donnera plus de visibilité et permettra aux joueuses d'acquérir plus d'expérience. Quelque soit le résultat final de cette participation, Olympique de Moroni restera à jamais la première équipe féminine à participer à une compétition de cette ampleur au niveau continental.

AS Badraoui

## FOOTBALL SCOLAIRE

## GS Ningha d'Anjouan rentre avec le trophée à la maison

Accueillis en héros à l'aéroport d'Ouani, hier matin, le Groupe Ningha School de Moya qui est sortie championne des Comores du football scolaire est rentré à Anjouan. Le village, la fédération de football et les responsables de l'établissement ont été présents pour marquer l'histoire de cette première expérience tenue à Moroni.

Des adolescents en héros, ont ramené la coupe à la maison. La joie et les reconnaissances gagnent le parking de l'aérodrome d'Ouani. « L'honneur pour nos parents et nos enseignants. Nous sommes très fières », souligne une jeune athlète à sa descente d'avion. Une autre remercie les responsables de l'établissement et dit que « nous espérons aller faire mieux en Afrique du Sud InshaAllah ».

Trop d'ambition et d'ambiance. Les responsables de l'établissement se félicitent, encouragent leur élèves et saluent l'initiative de la FFC. « Encourager l'éducation des enfants par la voie du jeu est très

pédagogique et donne ses fruits à l'immédiat et à long terme. Nous accueillons l'idée avec esprit sportif », estime Abdou Charif, proviseur du lycée qui ajoute que « la FFC devient une école. On se félicite et on leur remercie ».

Les parents des ces enfants n'arrivent pas à cacher leur joie. « Ma fille a bien honoré ses parents, bravo bravo et bravo », lance une mère noyée d'émotions et de joie avant qu'un papa d'une fille de 14 ans du team GS Ningha School espère que « la FFC donnera aussi des bons exemples à suivre comme celui-ci. Nous avons tous gagné, puisqu'un enfant est pour le pays ».

A insister que les membres de la fédération ici présents ont rendu hommage devant les médias à Docteur Patrice Motsepe, président de la Caf pour cette initiative. A noter que ces guerrières victorieuses iront représenter les Comores à la COSAFA football scolaire en Afrique du Sud.

Nabil Jaffar



NATIONS UNIES  
COMORES

ONU HABITAT  
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

## AVIS DE RECRUTEMENT

ONU-Habitat recrute, dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience climatique urbaine au sud-est de l'Afrique », financé par les Fonds d'Adaptation et mise en œuvre conjointement avec OXFAM, un consultant national, pour l'élaboration d'une étude de vulnérabilité des systèmes urbains face aux changements climatiques et risque de catastrophe en Union des Comores.

Pour plus d'information, veuillez consulter le lien suivant :

[http://dimsur.org/wp-](http://dimsur.org/wp-content/uploads/2022/07/ToRs_Recrutement_Consultant_Systeme_Urbain.pdf)

[content/uploads/2022/07/ToRs\\_Recrutement\\_Consultant\\_Systeme\\_Urbain.pdf](http://dimsur.org/wp-content/uploads/2022/07/ToRs_Recrutement_Consultant_Systeme_Urbain.pdf)

La date limite de soumission est fixée au 29 juillet 2022

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: [la\\_gazette@comorestelecom.km](mailto:la_gazette@comorestelecom.km)